



Cabinet du ministre d'État

Paris, le Jeudi 4 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion de la visite d'État en France du Président chinois, Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, et Zhang PING, président de la Commission nationale de la Réforme et du Développement de la République populaire de Chine, ont signé un accord de coopération franco-chinois dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques.

Lors d'une cérémonie de signature d'accords qui s'est tenue ce jour à l'Élysée dans le cadre de la visite d'État du Président chinois Hu JINTAO, Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, et Zhang PING, président de la Commission nationale de la Réforme et du Développement de la République populaire de Chine, ont signé un accord de coopération entre la France et la Chine dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques.

Cet accord met en œuvre les engagements pris par les deux pays en novembre 2007 lors de la visite du Président de la République en Chine.

Les domaines de coopération concerneront l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux changements climatiques, le renforcement des capacités administratives à lutter efficacement contre les changements climatiques et les mécanismes de marché (MDP).

Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, et la Commission nationale de la Réforme et du Développement ont été chargés de piloter cette coopération qui associera l'ensemble des parties prenantes françaises et chinoises. Côté français, l'ADEME, l'AFD, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Économie prendront part à la mise en œuvre des différentes actions de partenariat.

Jean-Louis BORLOO a déclaré : « ***Cet accord symbolise la qualité du partenariat franco-chinois en matière de lutte contre les changements climatiques. Il est une étape importante dans la perspective de la conférence internationale de Cancun de décembre prochain qui devra renforcer les acquis obtenus lors de la conférence de Copenhague de décembre 2009.*** »

Contacts presse :

Benoît PARAYRE 01 40 81 72 36
Muriel DUBOIS-VIZIOZ 01 40 81 31 73
